

COVID-19 le retour au bureau



Notre équipe de conseil stratégique a étudié la manière de réintégrer au mieux votre lieu de travail. Voici la feuille de route à suivre concernant la distanciation sociale et la création d'un environnement de travail sécurisé.

28 Avril 2020

COVID-19 a bouleversé le monde et bien que nous souhaitons que tout revienne rapidement à la normale, certains aspects du monde du travail et des bureaux vont inévitablement changer. À court terme, nous nous confinons tous chez nous et bientôt, nous allons devoir prendre nos distances lors du retour au bureau, tout cela dans le but de sauver des vies.

L'OMS a conseillé à tous les employeurs de mener une réflexion quant à la meilleure façon de réduire la propagation et de diminuer l'impact du COVID-19 sur le lieu de travail, notamment vis-à-vis du retour des employés au bureau. En attendant un assouplissement des contrôles et des mesures recommandées par le gouvernement, des *Best Practice* concernant le retour au bureau sont en cours de développement. Il est essentiel d'instaurer un climat de confiance avec le personnel pour qu'il se sente en sécurité. Mais qu'est-ce que cela signifie réellement ?

Changement environnemental ou comportemental

Deux types de changements verront le jour sur le lieu de travail. Les changements environnementaux comprennent des mesures d'atténuation directes, qui n'ont pas d'impact sur notre comportement, tel que l'augmentation du débit d'air, le changement des filtres CVC ou l'amélioration des pratiques de nettoyage. Les changements comportementaux, quant à eux, exigent un engagement de la part du personnel : la mise en place de politiques de bureau claires et strictes pour garantir que les postes de travail puissent être nettoyés ainsi que des règles de distanciation sociale. Les changements environnementaux sont plus simples à mettre en œuvre. Les changements de comportement et la mise en place de nouvelles politiques prendront plus de temps, exigeant une excellente communication de la part de la direction et une formation du personnel.

Commencez par le propriétaire (dans les bureaux à locataires multiples)

Il est important de commencer à évaluer les futurs besoins. Demandez à votre propriétaire comment il prévoit de réagir lorsque les locataires commenceront à réintégrer les bureaux. Voici quelques questions à poser :

1. **Accès aux bâtiments:** Comment changera l'accès aux bâtiments pour les employés, les visiteurs et les vendeurs lors de la réouverture des bureaux ?
2. **Zones communes:** Comment est-ce que les espaces communs et partagés, tels que les réceptions, les ascenseurs, les installations, les toilettes, les zones de stockage, les locaux à vélos, etc. seront-ils nettoyés et entretenus jusqu'à ce que les choses reviennent à la normale ?
3. **Protocole de nettoyage:** Le personnel de nettoyage est-il formé aux protocoles de sécurité et aux méthodes de nettoyage ? Porteront-ils des masques et des équipements de protection pendant le nettoyage ? Changeront-ils d'habits ou d'équipements entre les espaces occupés par les différents locataires ?
4. **Cahier des charges de nettoyage:** Si vous avez besoin de services de nettoyage supplémentaires, comment seront-ils fournis ?
5. **Filtration de l'air:** Les filtres à air seront-ils remplacés et le matériau filtrant sera-t-il amélioré pour une meilleure filtration et une plus grande efficacité ?

Supperpositions Covid-19

Ensuite, imprimez un plan de votre lieu de travail et effectuez ce que nous appelons une "superposition des risques COVID-19", à la fois pour le risque et la distance/densité sociale. Celle-ci permettra d'identifier les espaces qui présentent le plus grand risque de contamination et créera une feuille de route pour réduire la transmission de surface par un nettoyage accru et de nouveaux protocoles de comportement. Le "[COVID-19 Capacity Overlay](#)" fournit des options sur la manière d'utiliser l'espace pour accueillir le personnel dans les bureaux, en utilisant des recommandations de distanciation sociale. La superposition de capacité peut être comparée au nombre de personnes qu'il est prévu d'accueillir dans le bureau pour aider à déterminer les zones qui peuvent être utilisées.

Recommandations et *Best Practice*

Une fois que la capacité et les risques superposés sont déterminés, il faut convenir des protocoles et des procédures de retour au bureau avec les principales parties prenantes, puis communiquer au personnel les mesures et les changements de comportement nécessaires pour assurer la sécurité des employés.

Notre objectif est de vous aider à faire une transition en toute sécurité dans le monde de l'AC (After Corona). Notre équipe spécialisée reste à votre disposition et pourra vous aider dans ce processus initial et également pour des stratégies à plus long terme.

A propos de Real Estate - Knight Frank

Knight Frank est le premier consultant immobilier mondial indépendant depuis près de 125 ans.

Il offre à ses clients une couverture mondiale grâce à ses 500 agences et ses 19'000 employés dans toute l'Europe, l'Asie-Pacifique, l'Afrique, le Moyen-Orient et le continent américain.

En Suisse, la branche commerciale de Knight Frank est représentée par Partner Real Estate, une société basée à Zürich, Genève et Lausanne.

www.prekf.ch LK: www.linkedin.com/company/partner-real-estate-geneva/